

Instits et PE:

Tous méritants... Tous revalorisés!

Une nouvelle fois, lors de cette CAPD, le SNUipp 26 s'est exprimé contre les propositions ministérielles de revalorisation au rabais des enseignants...

Depuis 2000, la valeur du point d'indice est décrochée de l'indice des prix et la perte de pouvoir d'achat dépasse les 10 %. une situation aggravée par le gel du point d'indice décidée par le gouvernement en 2011 et reconduite pour 2012...

Le SNUipp continue de revendiguer un seul rythme d'avancement pour tous au sein d'une nouvelle grille indiciaire comportant une classe unique avec un indice terminal de 783. Les promotions se feraient ainsi à la plus grande vitesse pour tous, dès que l'ancienneté requise dans l'échelon serait atteinte, ce qui est le cas actuellement pour le corps des IEN ou dans la hors-classe... Il réclame aussi la création d'une indemnité d'équipement professionnel afin de compenser les dépenses personnelles que les enseignants engagent pour exercer leur métier (abonnements, équipement informatique, ouvrages pédagogiques...).

Suis-je promouvable?

Il faut rechercher la date du dernier changement d'échelon et consulter le tableau d'avancement : ajouter à la date du dernier avancement le temps nécessaire pour accéder à l'échelon supérieur. Si la date obtenue est située dans l'année civile 2012 pour les instits, dans l'année scolaire 2011/2012 pour les P.E., je suis promouvable.

Promotions Instits et P.E.

- CAPD du 2 décembre 2011 -

TABLEAU D'AVANCEMENT									
	Instituteurs (a	Profs des	Profs des Ecoles (01/09/11 - 31/08/12)						
Echelons	Choix	Mi-choix	Ancté	Grd Choix	Choix	Anc ^{té} 20%			
	30%	50%	20%	30%	50%				
1 ^{er} au 2 ^{ème}	Avance	ment automatique :	9 mois	Avancement automatique : 3 mois					
2 ^{ème} au 3 ^{ème}	Avance	ment automatique :	9 mois	Avancement automatique : 9 mois					
3 ^{ème} au 4 ^{ème}	Avanc	ement automatique	: 1 an	Avancement automatique : 1 an					
4 ^{ème} au 5 ^{ème}	1 an 3 mois 1 an 6 mois			2 ans	2 ans 6 mois				
5 ^{ème} au 6 ^{ème}	1 an 3 mois	1 an 6 mois		2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois			
6 ^{ème} au 7 ^{ème}	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois			
7 ^{ème} au 8 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois			
8 ^{ème} au 9 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois			
9 ^{ème} au 10 ^{ème}	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois	3 ans	4 ans	5 ans			
10 ^{ème} au 11 ^{ème}	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois			

Barème des derniers promus

Si je suis promouvable, je compare mon barème à celui du dernier promu dans l'échelon auquel je peux accéder:

- barème supérieur : je change d'échelon en 2012 (Instits), en 2011/2012 (P.E.),
- barème inférieur : je ne change pas d'échelon dans cette période.

Calculer son barème

Valeur nette mensuelle

du point d'indice depuis

le 01/07/10 : 3.879 € .

Le barème promotion est départemental.

Barème = AGS + note + correctif

(Note et AGS sont arrêtées au 1/09/2011)

Correctif pour les notes anciennes :

+ de 8 ans

entre 5 et 6 ans + 1 pt entre 6 et 7 ans + 1,5 pt entre 7 et 8 ans + 2 pts + 2,5 pts

Indices

Echelon	Instits	P.E.	P.E. hors cl.
1 ^{er}	341	349	495
2 ^{ème}	357	376	560
3 ^{ème}	366	410	601
4 ^{ème}	373	431	642
5 ^{ème}	383	453	695
6 ^{ème}	390	467	741
7 ^{ème}	399	495	783
8 ^{ème}	420	531	
9 ^{ème}	441	567	
10 ^{ème}	469	612	
11 ^{ème}	515	658	

En terme de salaire, si je suis promu(e), je gagne en plus par mois : la valeur ci-contre x par le nombre de points supplémentaires (v. grille).

Instituteurs:

Echelon	Nb. de promouvables			Nb. de promus			Barème du dernier promu	
	Choix	Mi-Ch.	Anc.	Choix	Mi-Ch.	A	Choix	Mi-Ch.
08	1	0	0	1	0	0	22.103	
09	1	0	0	0	0	0		
10	3	2	0	0	2	0		37.208
11	4	1	0	1	0	0		40.625

Professeurs des écoles :

Echelon	Nb. de promouvables			Nb. de promus			Barème du dernier promu	
	Gd Ch.	Choix	Anc.	G	C	A	G	C
03								
04			69			69		
05	76		87	26		66	15.675	
06	93	67	48	27	50	22	19.633	18.500
07	115	92	89	34	65	30	23.019	22.953
08	131	76	71	39	54	24	28.000	27.500
09	158	123	99	47	87	32	39.911	32.583
10	109	57	15	32	40	15	47.669	41.414
11	52	34	9	15	24	9	54.478	50.683

